d'Amſterdam & d'Enckuyſen ; — 1, 700 piéces de broules, dans les Chambres d'Amſterdam & de Zelande ; — 200 piéces de bazin dans celles de Zelande & de Delft ; — 2, 000 diverſes piéces de foulard pour robes dans les mêmes Chambres ; 8 piéces de charcanys dans celle de Delft ; 4, 000 piéces de mouchoirs de ſoie unis dans celles de Zelande & de Delft ; — 106 diverſes piéces de coton dans la Chambre d'Amſterdam ; — 2, 440 diverſes piéces d'armoſins dans celles de Zelande & de Delft.

On vendra en outre les marchandiſes des Particuliers & celles reſtées des années précédentes.

La vente faite des marchandiſes ci-deſſus, on la ſuſpendra juſqu'au premier Septembre 1765 ; la Compagnie ſe réſervant cependant la faculté d'expoſer en vente celles qu'elle attend par les Vaiſſeaux de la ſeconde diviſion de batavia, s'ils arrivent avant le temps fixé pour les ventes. Elle ſe réſerve auſſi la faculté de pouvoir expoſer en vente les toiles de coton, mouſſelines & autres marchandiſes ſemblables, quand elle le jugera à propos : mais pour celles qui ſe vendent au poids, la Compagnie déclare que, ſi elles n'arrivent pas avant les jours fixés pour les ventes, elles ſeront compriſes dans la ſuſpenſion ci deſſus.

On continuera de livrer les cloux de girofle au prix de 85 ß de banque la ℔, juſqu'à la fin d'Août 1766.

De Marseille *le* 24 *Septembre* 1764.

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Amandes, 30 ℍ le *cent* ; — cire du Levant, 145 à 150 ℍ ; — cire de Barbarie, 125 à 130 ℍ ; coton fin filé de Baza, 62 écus de 3 ℍ 4 ß ; — coton en laine de Smyrne, 100 à 102 ℍ ; — galles d'Alep & de Tripoly, 127 écus de 3 ℍ 4 ß la charge, peſant 243 ℔ *poids de marc* ; — galles de Smirne blanches, 124 ℍ le *cent* ; — huile fine de Provence, 42 ℍ ; — huile fine de Fabrique, 40 ℍ ; — huile fine de Riviere, 41 ℍ ; — demi-fine, 39 ℍ ; — poivre 115 ℍ ; — plomb, 16 ℍ 10 ß ; — ris du Levant, 14 ℍ 10 ß ; vitriol de Chipre, 65 à 70 ℍ le *cent* ; les bleds du Levant, d'Italie & du Languedoc, 18 à 32 ℍ la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de marc*.

Le caffé du Levant, 33 ß la ℔ ; — de la Martinique, 10 à 12 ß 6 ₰ ; — du Cap, 9 à 12 ß ; — cacao de Maragnan & de la Martinique, 12 à 12 ß 6 ₰ ; — cochenille, 17 ℍ ; — indigo de guatimala, 6 ℍ 10 ß à 9 ℍ 10 ß ; — manne, 34 à 36 ß ; — manne en larmes, 40 ß.

Toiles ajamis, 7 ℍ la *piéce* ; — bleues, 10 ℍ ; — peintes, 9 ℍ 10 ß à 9 ℍ 12 ß ; — amans, 9 à 9 ℍ 5 ß ; — bleues, 12 ℍ ; — peintes, 11 ℍ 10 ß à 11 ℍ 15 ß ; les piaſtres valent 48 ℍ 10 ß le *marc*.

Importation du 27 *Août au* 6 *Septembre.*

☞ Par les Vaiſſeaux des Capitaines *Reinaud*, *Daniel & Bergue*, venus de la Martinique, 1, 450 barriques de ſucre terré ; 125 barriques de ſucre brut ; — 1, 713 ſacs de caffé ; — 758 ſacs de cacao ; — 34 balles de coton ; — 1, 196 cuirs tannés ; 54 barrils d'indigo ; — 19, 958 ℔ de canefice.

☞ Par les Tartanes des Patrons *Doumel*, *Maunier*, *Borel Triaire*, venus d'Agde & de Cette ; — 3 barriques de ſucre ; — 12 barriques d'indigo ; — 11 barriques de verdet ; — 5 balles de coton en laine.

☞ Par le Vaiſſeau du Capitaine *Berneval*, venu de Bordeaux, 221 barriques de ſucre terré ; — 2, 090 cuirs tannés ; — 7 barriques de canefice.

☞ Par le Vaiſſeau du Capitaine *Raaſſen*, venu d'Amſterdam, 82 balles de Drogueries ; — 90 balles de poivre.

☞ Par les Vaiſſeaux des Capitaines *Bequet*, & le *Joille*, venus de Liſbonne, 396 cuirs en poils ; — 508 piéces de bois de breſil.

☞ Par le Vaiſſeau du Capitaine *Dril*, venu de Bayonne, 111 barriques de ſucre ; — 204 barrils de brai.

☞ Par les bâtimens des Capitaines *Vintimille*, *Fleury Gouirand* & *Labatut*, venus de Naples, 91 caiſſes de manne ; — 97 balles de laines, 44 caiſſes de ſuc de réglisſe ; — 35 tonneaux de galles.

☞ Par les bâtimens des Capitaines *Audibert*, *Carries*, *Aubanel*, *Coreil & Jullien*, venus de la côte d'Eſpagne, 395 balles de laine ſurge ; — 2, 926 pains de plomb ; 104 balles de bois de réglisſe ; — 69 balles de bourdes ; — 18 balles de barrilles ; —

5 barriques de jus de limon ; — 4 balles d'anis; — 176 barrils d'alun ; — 6 barrils de couperoſe.

☞ Par les Tartanes des Patrons *Michel* & *Marin*, venues de Gênes, 1 barril d'ipécacuanha ; — 5 barrils de jalap ; — 2 balles de ſalſe-pareille ; — 12 balles de laine ; — 40 caiſſes de vitres ; — 1 barrique de poil de lapin ; — 104 barrils d'argent vif ; — 4 barrils de cochenille.

☞ Par les Vaiſſeaux des Capitaines *Kellie* & *Broron*, venus de Cheſter, 2, 651 pains de plomb ; — 86 barrils de mine de plomb.

☞ Par les Vaiſſeaux des Capitaines *Couture* & *Villaquier*, venus du Cap François, 515 barriques de ſucre terré ; — 32 barriques de ſucre brut ; — 596 ſacs de caffé ; 43 barriques d'indigo ; — 388 cuirs en poils ; 707 cuirs tannés ; — 28 piéces de bois d'Acajou ; — 4 piéces de bois de Gayac ; — 523 piéces de bois de Campêche ; — 54 ſurons de quinquina ; — 3 ſacs de poivre.

☞ Par la Polacre du Capitaine *Lefebvre*, venue de Conſtantinople, 40 balles de fil de chevre ; — 113 balles de coton en laine ; — 6 ſacs de galles ; — 5 balles de laine ſurge ; — 56 balles de laine lavée ; — 3 barrils de vitriol ; — 3 ſacs de cire jaune.

Exportation du 6 au 15 Septembre.

☞ Pour ACRE & CHIPRE, par la Corvette *St. Jean Baptiſte*, Capitaine *Jacques Marron*, 112 ballots de londrin ſecond ; 12 ballots de londre large ; — 1 paquet de galons or & argent ; — 317 ℔ de caſſonade ; — 3 caiſſes de fayance ; — 8 caiſſes de liqueurs ; — une malle d'étoffe de ſoie ; 387 ℔ de caffé ; — 9, 482 ℔ d'indigo ; — 3, 426 ℔ de grabeau d'indigo ; — 1, 650 ℔ de poivre ; — 744 ℔ de cochenille ; — 100 ballons de plomb en barre ; — 100 ſacs de grenailles ; — 7 *groups* de 12, 302 *patines* ; — 1 group de 989 ſequins.

☞ Pour SALONIQUE, par la Pinque la *Marie*, Capitaine *Jean-François Boze*, 8 ballots de londres large ; — 4 ballots de londrin ſecond ; — 5, 881 ℔ d'indigo.

☞ Pour ALEXANDRIE, par la Polacre *l'aimable Thereſe*, Capitaine *Jean Ange Caffe*, 98 ballots de londrin ſecond ; — 98 ballots de londre large ; — 2 ballots de draperies ; 6 ballots de londre ordinaire ; — 4 ballots de draps de mahoux ; — 430 ℔ d'argent vif ; 226 ℔ de cochenille ; — 31, 201 ℔ de plomb en pains ; — 1 caiſſe de pelleterie ; — 10 caiſſes de fayance ; — 3 caiſſes de merceries ; — 6 caiſſes de clinquailleries ; — 3 caiſſes de liqueurs ; — 11 *couffins* de vieux clouds ; — 30 ballons de papier ; 1, 447 ℔ de grenailles.

☞ Pour SMYRNE, par la Polacre les 2 *Freres*, Capitaine *Jean-François Poupiart*, & par la Pinque la Ste. *Anne & la Ste. Miſſion*, Capitaine *Jean Reveille*, 159 ballots de londrin ſecond ; — 7 ballots de londre large ; — 3 ballots de draperies ; 94, 827 ℔ de caffé ; — 40, 627 ℔ de ſucre terré ; — 26, 406 ℔ de ſucre en pain ; 4 caiſſes d'argent vif ; — une caiſſe de dorures ; — 1 caiſſe de marchandiſes ; — 6, 869 ℔ d'indigo ; — 50 caiſſes de liqueurs ; — 27, 058 ℔ de bois de Campêche ; — 15 caiſſes de bonnets ; — 1 balle de poivre ; — 9 caiſſes de papier ; 6 caiſſes de fayance ; — 3, 090 ℔ de bois de Fernambouc ; — 1 douzaine de chaiſes.

☞ Pour CONSTANTINOPLE, par la Barque St. *J. Baptiſte*, Capitaine *J. B. Michel*, 272 ballots de londrin ſecond ; — 70 ballots de Londre large ; — 50, 647 ℔ de ſucre terré ; — 13, 296 ℔ de ſucre en pain ; 24, 706 ℔ de caffé ; — 19,002 ℔ de plomb en pains ; — 4, 314 ℔ de bois de campêche ; — 35 *quintaux* de bois de Fernambouc ; — 4 caiſſes de fayance ; — 960 ℔ d'azur ; — 5 caiſſes *d'agobilles* ; — 2 caiſſes de dorures ; 2 caiſſes de pelleterie ; — 1 caiſſe de cartes à jouer ; — 6 caiſſes de bonnets ; 2 caiſſes de liqueurs ; 1 caiſſe de livres ; 46 ballons, 4 caiſſes de papier ; — un ballot de molleton ; — 1 paquet de garnitures de boutons ; — 1, 818 ℔ d'indigo ; — 3 malles de draperies ; — 40 barrils d'acier ; 16 barrils d'étain en verge ; — 303 ℔ de grenailles ; — 2 barrils de cochenille ; — 5, 956 ℔ de poivre.

DE BAYONNE, *le* 22 *Septembre* 1764.

Il eſt arrivé dans cette Ville, 40 mulets chargés de piaſtres. Celles effectives valent 48 ℍ 9 ß le *marc* ; — les piaſtres d'or, 19 ℍ 8 ß la *piſtole*.

Il eſt ſorti hier de ce Port, 2 Bateaux plats chargés de bois de conſtruction pour le compte du Roi deſtinés pour Bordeaux.

On apprend qu'un Navire ſortant de

la Guadaloupe, Capitaine *David*, avoit été pris ſur le banc de Terre-Neuve. On ignore ſi c'eſt par un Saletin ou par un Forban.

PRIX *de quelques marchandiſes.*

Cacao des Caraques au détail, 32 ß la ℔ (il a augmenté en Hollande de 15 *pour cent*;) — cacao de Maragnan, 16 ß; poivre 26 ß; — canelle, 11 ℔ 10 ß; — cire jaune, 35 ß la ℔.

Le froment du Pays, 5 ℔ 12 ß; — à Peyrehourade, & à Habas, 5 ℔ 14 ß; — bled d'Inde, 4 ℔ 2 ß la *conque*, peſant 65 ℔ *poids de marc*.

DE NANTES, *le* 28 *Septembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le Navire la *Jeune Catherine*, du Croiſic, du Port de 80 tonneaux, Capitaine *Mauriſſon*, venant du banc de Terre-Neuve, à la conſignation de M. de la Marque, avec 7, 440 morues vertes.

Il eſt ſorti de ce Port le Navire la *Manon*, de 150 tonneaux, Armateur M. Berrouette, allant aux Cayes St. Louis; — la *Marquiſe de Pompadour*, de 300 tonneaux, Capitaine le Sr. *Martin*, Armateurs MM. de *Seigne*, *Drouin* & *Dulac*, allant à la Guadaloupe; — le *Don Carlos*, de 100 tonneaux, Capitaine le Sr. *Linch*, Armateurs MM. *Bouteiller*, allant en Guinée; — l'*Elizabeth* de 120 tonneaux, le Sr. *Latouche*, Capitaine, Armateur M. *Piveteau* l'aîné, allant au fort Dauphin; le Nancy de Londres, de 120 tonneaux, Cap. *François Harmen*, allant à Veniſe, chargé de ſucre terré, d'eau-de-vie & d'indigo; les *ſept Freres* de Gothembourg de 100 tonneaux, Cap. *Engelbrem Gudda*, allant audit lieu, chargé de caffé; — le *Succès*, de Bergues, de 30 tonneaux, Capitaine *Laurent Pieterſe*, allant à Bergues, chargé de caffé & d'eau-de-vie; — le St. *Jean-Baptiſte*, de 90 tonneaux, Capitaine *Dominique Oguette*, allant à Bilbao, chargé de mercerie, d'étamine, de toile, de fayance & de ſucre terré.

Le Navire le *Neptune*, de 150 tonneaux, Armateur M. *Larralde*, eſt en charge dans ce Port pour Guinée; — la *Fidélité*, de 350 tonneaux, Capitaine le Sr. *Algan*, Armateur M. *Cadon*, eſt en charge pour le Cap; — la *Silphide*, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Denis*, Armateurs MM. *Jogues freres*, eſt en charge pour les Cayes; le St. *Marc*, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Cornilleaud*, Armateur M. *Chriſtiani de la Porte*, eſt en charge pour le Port au Prince; — la *Jeune Roſe*, de 260 tonneaux, Capitaine le Sr. *Lachauf*, Armateur M. *Babut*, eſt en charge pour la Martinique; — la *nouvelle Heloiſe*, de 280 tonneaux, Capitaine le Sr. *Lacour*, eſt en charge pour le Port au Prince.

Prix de quelques denrées.

Froment d'Amont de 1763, 125, 128 & 130 ℔ le *tonneau*, peſant 2, 280 ℔ *poids de marc*; — froment de 1764, 145 à 146 ℔; — ſeigle nouveau, 90 ℔; — froment vieux d'Orléans, 145 à 148 ℔; — le nouveau, 128 à 130 ℔; — ſeigle vieux d'Orléans, 90 à 92 ℔; — ſeigle de Saumur, 85 ℔; — avoine d'Ancenis, 64 ℔; orge, 70 ℔; — bled noir, 65 ℔.

Vins, récolte de 1763, 110 à 115 ℔ le *tonneau*; — ſeconde *qualité*, 100 à 105 ℔; troiſiéme, 80 à 90 ℔; — eau-de-vie, 112 à 116 ℔ les 29 veltes.

Le ſel nouveau au Poulignen, 35 ℔; — le vieux, 50 ℔; — au Croiſic, 50 ℔ le *muid*; — à Noirmoutier, 60 ℔; — à Bourgneuf, 80 ℔ la *charge*.

AVIS.

MANUFACTURE de ſavon verd à louer ou à vendre préſentement à ABBEVILLE en Picardie. Elle conſiſte en une maiſon, ſalle, cuiſine, pluſieurs chambres, greniers, grande boutique ou *placal*, fourneau, grande chaudiere de fer, cuve, citerne à l'huile & aux eaux fortes, avec tous les uſtenſiles néceſſaires pour la Fabrique du ſavon verd. Elle eſt ſituée ſur la riviere.

Le propriétaire donnera le ſecret de cette fabrication ſuivant les conventions. L'acquiſition eſt de toute ſureté. On s'adreſſera à Abbeville à M. VUATEL, Notaire, qui donnera tous les éclairciſſemens néceſſaires.

EXTRAIT *d'une lettre à l'Auteur de la Gazette.*

» J'ai cru, Monſieur, devoir vous faire » part de quelques réflexions ſur l'article » de votre Gazette de Commerce, où vous

» parlez des bœufs. J'ignore les dépenſes » de la culture en Franche-Comté & le » prix des animaux & des inſtrumens qui y » ſont employés : mais je fais actuelle- » ment cette même culture dans une Fer- » me que j'ai, & je puis vous aſſurer que » trois charrues à 2 bœufs chacune, font » plus d'ouvrage que 2 charrues attelées » de 3 chevaux ; que le labour des bœufs » eſt auſſi bon depuis que j'ai fait mettre » aux charrues dont on ſe ſert dans » le Limouſin, l'Auvergne, le Forêt, » *&c.* les mêmes ſocs & outils *aratoires* » qu'ont les charrues de chevaux dans ce » Pays, celles dont je me ſers n'ont » point de roues, & s'attachent di- » rectement ſur le joug des bœufs, moyen- » nant quoi il y a une diminution de » dépenſe pour le Charron & le Bourre- » lier ; mais une obſervation des plus » importantes à faire pour le ſuccès de » cette culture, eſt de ſçavoir ſi les lu- » zernes peuvent bien nourrir les bœufs ; » il eſt difficile de faire cette obſervation » dans les fermes qui ſont en capitaine- » ries, parce qu'on n'y peut couper les » luzernes que trop tard, & par conſé- » quent les tiges trop dures & ayant per- » du une partie de leurs feuilles. Si la » luzerne coupée plus jeune eſt bien man- » gée par ces animaux & les nourrit abon- » damment, comme cela eſt probable, il » n'eſt pas douteux que les luzernes venant » aiſément partout, il y aura une grande » œconomie à labourer avec des bœufs ; » point de Bourrelier, point de Maréchal, » les charrues de près de moitié moins » cheres, un bœuf de 150 ℔ auſſi fort qu'un » cheval de 300 ℔, qui vaudra le même » prix qu'on l'a acheté lorſqu'il ne pour- » ra plus travailler, tandis que le cheval » ne vaudroit point alors la dixiéme par- » tie de ce qu'il aura couté ; il eſt encore » une infinité d'avantages que le bœuf à » ſur le cheval.

» Pour ſe convaincre de cette vérité, » il faut lire le Mémoire ſur le tirage des » bateaux par les bœufs, & dont les pra- » tiques ſont miſes en exécution, on y » verra que l'Auteur, homme très expé- » rimenté, prouve la ſupériorité qu'il y » a & la préférence que l'on doit accor- » der au tirage des bœufs ſur celui des » chevaux, de là l'œconomie réſultante » de ce ſervice.

AVIS.

☞ Le Sr. BARON, Marchand d'arbres & Fleuriſte, demeurant rue des Foſſés du temple à Paris, donne avis qu'il a de très-beaux tilleuls, de trés-beaux ormes, du plan de chêne & de chataigner, des arbres fruitiers de toute eſpèce, de véritables abricots-pêches, un très-grand nombre d'arbres curieux & des arbriſſeaux de toutes eſpèces. On peut s'adreſſer à lui pour avoir des avis pour faire des plantations.

FOURAGES.

Le foin vieux a été vendu à la barriere St. Michel, le 1er. & le 2 Octobre, 39 & 40 ℔ ; les nouveaux, 29 & 30 ℔ le *cent* ; — le 3 Octobre, les foins vieux, 38 & 39 ℔, & les nouveaux 30 & 31 ℔.

La paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin le 1er. Octobre, 12 & 13 ℔ *le cent* ; — le foin, 28 & 29 ℔ ; — le Mardi, la paille a été vendue 14 & 15 ℔ ; — & le Mercredi, 3 Octobre, elle a été vendue 12 & 13 ℔ le *cent*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit les 1er. & 2 Octobre à 4 pouces ; — le Mercredi 3, à 5 pouces, & le Jeudi 4, à 6 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 3 Octobre 1764.

	℔	ſ	♄
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*, . . .	3	10	
La Poularde nouvelle, . .	2	15	
Le chapon vieux, ...	2	10	
La Poularde, ...	2		
Le Poulet gras, *mort*, . .	1	13	
Le Poulet commun, . .		17	
Le Poulet gras, *en vie*, . .		18	
Le Poulet commun, . . .		19	
Le Caneton de Rouen, .	4		
Le Canard *de paillier*, . .	1		
Le Faiſandeau, ...	4		
Le Levraut, ...	3		
Le Lapreau, ...	1		

Le gros Pigeon *gras*,				15
Le Pigeon de voliere,				13
Le Pigeon noir,				8
Le Bizet,				5
La Perdrix grise,				16
La Caille de campage.				15
Le Dindon gras *mort*			4	
Le Dindon commun,			2	15
Le Dindon gras en *vie*,			3	
Le Perdreau gris,			1	7
Le Marcaſſin,				9
Le Perdreau rouge,			3	10
La Perdrix rouge,			1	5
La Caille nourrie,				10
La Biche,			12	

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 3 Octobre 1764.*

	℔	ß		℔	ß
Froment, *le ſeptier*,					
peſant 240 ℔	14	10	à	16	
pluſieurs ont vendu	12	10	à	14	
Froment nouveau	11		à	14	5
Seigle *le ſep.* 230 ℔	6	10	à	8	
Orge, *le ſep.* 190	7		à	7	10
Avoine *le ſep.* 290	16		à	19	
Avoine nonvelle	15		à	17	10
Veſce *le ſep.* 300	10		à	11	10
Millet *le ſep.* 280	18		à	20	
Navette *le ſep.* 280	14		à	21	10
Chenevis *le ſep.* 165	13		à	14	
Lentilles	18		à	33	
Lentilles à la Reine,	20				
Haricots	17		à	28	
Haricots ronds	17		à	17	10
Pois verds	14		à	32	
Pois gris	10		à	14	
Feves Suiſſes					
Féverolles	13		à	14	
Senevé	12		à	44	
Lin	27				
Farine blutée, *le boiſſeau*	21 ß	3 d.	à	28 ß	d.
Remoulage	14	3	à	30	

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 1er. au 3 Octobre.*

Froment, *le ſept.*	14 ℔	10 ß	à	17 ℔	10 ß
pluſieurs ont vend.	13		à	13	10
Orge	6	10	à	8	
Veſce	12				
Avoine *en ſacs*	16		à	17	
Avoine *en banne*	15		à	16	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	32		à	34	

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 25 Septembre 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	9	
D°. à vue	36	7	½
Rotterdam, 2 uſances ½	36	9	
Hambourg, 2 uſances ½	35	2 à 2	½
Paris	30		
D°. 2 uſances	30		
Bordeaux, 2 uſances	30		
Cadix	38		
Madrid	38		
Bilbao	38		
Livourne	48		
Gênes	47		
Veniſe	50		
Lisbonne	5	5	⅜
Porto	5	5	
Dublin	9	¼ à	⅝
Agio de la banque d'Holl.	3	⅛ à	¼

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔	18 ß	d.
D°. en barres	3	18	
Piéces de huit, appellées			
Grandes Pillares	5	2	¼
D°. petites	5	2	¼
Grandes Mexicaines	5	2	¼
D°. petites	5	2	¼
Argent en barres	5	3	½
Cochenille la ℔	16 ß	d.	

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	fermé.
De la Com. des Indes	
Action de la M. du Sud	
Anc. Ann. de la M. du S.	
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p°	83 ⅝
D°. conſolidée à 3 p°	82 ⅛ à 83
De la Com. des In. à 3 p°	fermé.
D°. de 1751 à 3 p°	81
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	
D°. 1758 à 3 ½ p°	
D°. 1762 à 4 p°	94 ¼
Bill. de la C. des I. prime.	42 ß
De l'Ech. 1763	
Prime	12 ß
De la Mar. payable en Juil.	
Eſcompte	
Annuités à long termes	25 ⅜
Souſcriptions 1763	
De la Marine. à 4 p°	94 ¼ à ⅜
4 p° 1763	94 ¼ à ⅜

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Octobre 1764.	*Du Lundi 1er.*	*Mardi 2.*	*Mercredi 3.*	*Jeudi 4.*
Actions des Indes.	1040	1035	1037 ½	1037 ½
Emprunts de la Comp.	484	484	484	484
Promesses de la Comp.		5 ½		
Actions des Fermes.	1005	1002 ½	1002 ½	1000
3e Loterie Royale.			800	798
Lots de la 3e Loterie.	6e. t. 7. ½. 8e. 9e. 7 ¾	6e t. 7 ½. 10e t. 1 ½. Be.	8e. 9e. t. 7 ¾	
Duplicata de la 3e.				
Amortissement.			2	
2 s p ℔ du Dixiéme.		2	2	2 ¼
Annuités.	465	464	462	459
Coupons d'annuités.		92	93. 1760	90
Emprunt de 50 millions	8	8	8	8
Colonies, 1759.			8 ½	8 ½
Récépissé des Monnoies				
Époques.	4e. 5. 7e. 8. ½ 12e. 13.	4e. 5. 8e. à 12e. 13	7e 8 ½. 9e. à 12e. 13.	4e. 5. 9e. à 12e. 13.
Canada.	26	26	26	26
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ○/○.				
3 p ○/○ sur les Cuirs.	54 ½			
3 p ○/○ sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 ⅜	56 ⅜ à ½	56 ⅜ à ½	56 ⅜ à ½
Londres.	30 ⅞ à 15/16	30 15/16	30 ⅞	30 ⅞
Hambourg.	178	178	178	178
Madrid.	15 16	15 1 6	15 1 6	15 1 6
Cadix.	14 18 6	14 18 6	14 18 6	14 18 6
Livourne.	94	94	94	94
Lyon, *Saints.*	1 ¼ p ○/○ pte.	1 ¼ p ○/○ pte.	1 ¼ p ○/○ pte.	1 ¼ p ○/○ pte.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 ℔ *par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Monmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 23 Octobre.

FIXATION *des droits qui ſe percevront ſur les denrées ſortant de la Colonie de St. Domingue.*

LES droits de ſortie ſur l'indigo, les ſucres bruts & blancs, le caffé, le coton, les ſirops & taffias, les cuirs tannés & en poil ſeront perçus conformément & ſur le même pied fixé par l'Arrêt de réglement du 9 Mars dernier : en conſéquence tous les indigos ſortis de la Colonie ſous cautionnement depuis le premier Janvier dernier, & tous ceux qui en ſortiront payeront un droit de ſortie de ſix ſols ſix deniers par livre net.

Tous les ſucres ſortis de la Colonie ſous cautionnement depuis ledit jour premier Janvier dernier, & ceux qui en ſortiront, payeront un droit de ſortie de douze livres par millier de ſucre brut, & de 24 livres par millier de ſucre blanc.

Il ſera perçu ſur tous les caffés ſortis de la Colonie depuis le même temps, & ſur ceux qui en ſortiront, un droit de huit deniers par livre.

Sera perçu un droit de dix-huit deniers par livre ſur tous les cotons ſortis de la Colonie ſous cautionnement depuis ledit jour, & ſur ceux qui en ſortiront.

Sur les gros ſirops & taffias qui ſortiront de la Colonie, il ſera payé, ſçavoir ; trois livres par chaque barrique de gros ſirop, & un droit de ſix livres par chaque boucaud ; 4 ℔ 10 ß par barrique de taffia, & un droit de neuf livres par chaque boucaud ; leſdits boucauds de ſirops & taffias ne pourront néanmoins contenir au-delà de 60 à 64 veltes, & les barriques au-delà de 30 à 32 veltes.

Les cuirs ſortis ſous cautionnement depuis le premier Janvier dernier, & ceux qui ſeront exportés, payeront, ſçavoir, quinze ſols par chaque côté de cuir tanné, & quarante ſols par chaque banette de cuir en poil.

PASSAGE DU SUND.

Le Premier Octobre, le Navire du Capitaine *Joris Claaſ de Haan*, de Workum, allant de Roſtok à Bordeaux, chargé de laines ; — celui du Capitaine *Jelles Hennes*, d'Amſterdam, allant de Peterſbourg à St. Malo ; — celui du Capitaine *Claas Stoffels*, allant à Breſt ; — celui du Cap. *Gabriel Will*, de Lubek, allant dudit lieu à Bordeaux, chargé de fer en barres ; — le 2 Octobre, le Navire du Capitaine *Jacob Ydes*, d'Amſterdam, allant de Riga à Bordeaux, chargé de chanvre ; — celui du Capitaine *Criſtoph Lengern*, de Copenhague, allant de Swinemunde à Bordeaux, chargé de fer en barres ; — le 3, le Navire du Capitaine *Albert Alberts*, de Médenblik, allant de Riga à Dunkerque, chargé de mâtures ; — celui du Capitaine *Michel Maas*, d'Hambourg, allant de Stetin à Bordeaux, chargé de fer en barres ; — le 4, le Navire du Capitaine *Conrard Lilienſyn*, d'Hambourg, allant de Riga au Havre, chargé de mâtures ; — celui du Capitaine *Arend Mayer*, de Workum, allant de Stetin à Bordeaux, chargé de fer en barres ; — le 6 Octobre, le Cap. *Chriſt. Joch Buſch*, de Memel, allant de St. Martin à Dantzic, chargé de ſel.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DE LISBONNE, *le 25 Septembre 1764.*

Il eſt entré dans ce Port du 9 au 15 Septembre, vingt Vaiſſeaux étrangers, ſçavoir;

☞ Douze Vaiſſeaux Anglois, y compris un Packet venu de Falmouth; 2 de Londres avec des marchandiſes; 2 de Cork avec du beurre & des viandes ſalées; 1 de Philadelphie avec des douelles & de la farine; 1 de la Caroline, avec du riz & des douelles; 2 de Bilbao avec du fer; 1 d'Almaria avec du jonc; 1 de l'Iſle St. Michel avec du vin, de l'eau-de vie, de l'orge & des douelles; enfin, 1 de l'Iſle de Tercere avec du bled pour Faro, petite Ville de l'Algarve.

☞ Il n'eſt venu qu'un Danois, ſorti de Dantzic avec un chargement de douelles.

☞ Il eſt entré 5 Vaiſſeaux François, 2 de Bayonne, le premier avec du brai, du gaudron & des marchandiſes, le ſecond avec du bled & du bray; 2 de St. Valery, l'un avec du bled, l'autre avec du bled & de l'orge; le 5^e. de Pont-l'Abbé, & ſa cargaiſon conſiſtoit en bled & en orge.

☞ Une ſeule flute Hollandoiſe eſt entrée ici chargée de bois qu'elle a pris à Riga.

☞ Il n'eſt pareillement venu qu'un Vaiſſeau ſuédois, qui avoit pareillement pris ſon chargement de bois à Riga.

☞ Il eſt auſſi entré un Vaiſſeau Portugais dans l'eſpace du 9 au 15 de Septembre, venant de l'Iſle St. Antoine, du Cap-verd, ayant une cargaiſon d'orſeille, pour le compte de la Compagnie du Grand-Para & Maranham.

☞ Le 15 Septembre, il y avoit dans le Port de Liſbonne 88 Vaiſſeaux étrangers, ſans y comprendre ceux dont on vient de mentionner l'arrivée, ſçavoir, 32 Anglois; 10 Danois; 2 Eſpagnols; 11 François; 22 Hollandois; 1 Lubekois & 10 Suédois.

Cours des changes le 15 Septembre 1764.

Amſterdam, (a) à uſance de 2 mois, 49 $\frac{1}{8}$ de gros banco pour une cruſade compoſée de 400 *reis*; — Londres à 30 jours de vue, 66 $\frac{7}{8}$ d. ſterlings, pour 1000 *reis*; Gênes à uſance de 3 mois, 720 *reis*; pour 115 *ſols* fuor banco; — Paris à 60 jours de date, 460 *reis*, pour un écu de 3 ℔.

OBSERVATION *ſur le commerce d'Hambourg.*

L'on ne meſure de l'aune d'Hambourg que les toileries. Les étoffes de ſoie & de laine ſe meſurent à l'aune de Brabant, dont 82 $\frac{1}{2}$ en font 100 d'Hambourg.

La banque d'Hambourg ne reçoit d'eſpèces que des *rixdalers* de l'empire. On leur donne le nom d'eſpèces par excellence, parce que leur titre eſt toujours fixe & régle par conſéquent les agios des monnoies courantes, qui ſont innombrables en Allemagne, & ſouvent altérées ou d'un aloi fort bas.

On fait bon d'un quart pour cent à celui qui porte des eſpèces à la banque, & celui qui en retire paye $\frac{1}{8}$ pour cent.

Les payemens en banque ſe font par billets que l'on remet au teneur de livres, & que celui ci paſſe ſur les comptes au devoir de celui qui paye, & à l'avoir de celui qui reçoit.

La banque prête ſur des eſpèces courantes, ou ſur des effets de valeur intrinſéque, à raiſon de deux pour cent d'intérêt par an. Le terme n'eſt ordinairement que de ſix mois, après leſquels, ſi les effets ne ſont pas dégagés, on les vend ſans délais pour le compte de l'emprunteur.

DE BORDEAUX, *le 12 Octobre 1764.*

PRIX *des marchandiſes des Iſles au cent qui ont varié.*

Sucre blanc, premiere *ſorte*, 56 à 58 ℔ le *cent*; ſeconde ſorte, 53 à 55 ℔; — troiſiéme *ſorte*, 50 à 52 ℔; — blanc commun, 48 à 50 ℔; — petit commun, 40 à 42 ℔; — tête, 36 à 38 ℔; — gingembre gris, 27 à 30 ℔; — canefice, 15 à 16 ℔ le *cent*.

MARCHANDISES *à la livre.*

Caffé de la Martinique, marchand 15 ß; — vieux, 13 ß 6 d.

(a) *Jamais on n'a vu le change à ce prix, preuve de la rareté de l'or. On peut regarder comme une des cauſes de cette rareté dans le commerce, les payemens aſſez conſidérables que la Cour de Portugal fait en cuivre. On n'a en aucun temps frappé à Liſbonne une ſi grande quantité de monnoies de cuivre qu'on le fait préſentement. Cependant on aſſure qu'il y a beaucoup d'or au tréſor royal.*

Cours des grains & eaux-de-vie.

Froment, 9 à 11 ℔ 10 ß ; — ſeigle du Pays, 6 ℔ 10 ß à 6 ℔ 15 ß le *boiſſeau* peſant 120 ℔ ; — eau-de-vie, 90 ℔ les 32 *veltes* peu demandée.

DE LA ROCHELLE *le* 13 *Octobre* 1764.

Les vendanges ſont finies dans les environs de cette Ville, en général il n'y a pas autant de vin que l'année derniere, mais on eſpere qu'il rendra bien à la chaudiere, l'eau-de-vie vaut 88 ℔ les 27 *veltes.*

Il eſt entré dans ce Port, le Navire les *deux Freres*, venant du Banc de Terre-Neuve avec 4, 600 morues vertes.

Le Navire le *Rochelois*, Capitaine le *Houx*, venant du Cap, chargé de 4 boucauds, 4 barriques & 2 quarts d'indigo; de 100 barriques, 6 quarts de ſucre brut; — de 22 barriques 3 quarts, 6 ancres de ſucre terré; — de 30 boucauds, 45 barriques, 7 tierçons, 170 quarts, 3 ancres & 1 ſac de caffé; — de 9 quarts, 6 ſacs de cacao; de 315 buches de bois de Gayac; — le Navire l'*Actif*, Capitaine *Amplement*, venant auſſi du Cap, chargé de 2 boucauds, 7 barriques d'indigo; — de 14 barriques de ſucre brut; — de 81 barriques, 5 quarts de ſucre terré; — de 48 boucauds, 55 barriques, 1 tierçon, 60 quarts de caffé.

Il eſt ſorti de la Rochelle pendant le mois de Septembre, 13, 657 ℔ d'indigo; 75, 853 ℔ de ſucre brut; — 376, 879 ℔ de ſucre terré; — 91, 110 ℔ de ſucre en pain; — 197, 183 ℔ de caffé; — 61, 232 *veltes* d'eau-de-vie; — 1, 495 ℔ de ſucre *verjois*; — 1, 793 ℔ de coton; — 41, 114 ℔ de ſirop mélaſſe.

DE NANTES *le* 13 *Octobre* 1764.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port ſept Navires venant des Colonies, dont les quatre premiers qui ſont le St. PIERRE, du Port au Prince, en retour de Guinée, Armateurs MM. *veuve André & Wlieghe*, Capitaine le Sr. *Coſter Deſlandes*; — les trois AMIS, de retour de Guinée, & en dernier lieu du Cap, Armateur M. J. *Gruel*, Capitaine le Sr. *Toſtain*; — le St. HILAIRE, venant de Léogane, Armateurs MM. *Bouteiller pere & fils*, Capitaine le Sr. *Farm*; — & le St. MICHEL, venant du Cap, Armateurs MM. *Portier freres*, Capitaine le Sr. *Boureau de Vaumulon*, chargés de 391 barriques, 18 quarts de ſucre brut; — de 408 barriques, 27 quarts de ſucre terré & tête; — de 80 futailles, 52 barriques, 3 barrils, 219 quarts, 53 ſacs de caffé; — de 17 futailles, 17 barriques, 25 quarts, 2 ancres d'indigo; de 26 balles, 15 ballots de coton; — d'une caiſſe de confitures; — de 31 dents d'éléphants; — d'un quart de caret; — de 450 cuirs en poil; — de 43000 ℔ de bois des Iſles.

On donnera dans un ordinaire prochain le chargement des trois autres Navires qui ſont, la DUCHESSE, les BONS AMIS & l'EUROPE.

DEPART *de Navires.*

Le Navire la BRETAGNE, de 250 tonneaux, Armateurs MM. *Bouteller pere & fils*, Capitaine le Sr. *Raphael*, eſt parti pour la Martinique.

☞ L'ELIZABETH, de 160 tonneaux, Armateur M. *Laſnier*, Capitaine le Sr. *Creſpin*, eſt parti pour la Guadaloupe.

☞ Le St. DOMINGUE, de 400 tonneaux, Armateur M. *Arnou*, Capitaine le Sr. *Maillard*, eſt parti pour le Cap.

☞ Le NEPTUNE, de 150 tonneaux, Armateur M. *Laralde*, Capitaine le Sr. *Poirier*, eſt parti pour Guinée.

NAVIRES *en chargement.*

☞ Les Navires le St. JULIEN, de 250 tonneaux Armateurs MM. *Bouteller pere & fils*, Capitaine le Sr. le *Ray*, & le JEUNE HENRY, de 400 tonneaux, Armateurs MM. *Bouteiller*, Capitaine le Sr. *Gramont*, ſont en charge pour les Cayes.

☞ La REINE DE FRANCE, de 350 tonneaux, Armateur M. *Richer de la Haye*, Capitaine le Sr. *Pellard*, eſt en charge pour le Cap.

DE L'ORIENT *le* 15 *Octobre* 1764.

Vente de la Compagnie des Indes du 13 *Octobre.*

Pekins unis, *la piéce* de 15 aunes $\frac{1}{2}$ ſur $\frac{2}{3}$, 155 ℔ 1 ß à 157 ℔ 3 ß; — gourgourans unis de 14 aunes ſur $\frac{5}{8}$, 161 ℔ 1 ß à 162 ℔ 19 ß; — patiſſoies unis, de 14 aunes ſur $\frac{5}{8}$, 198 ℔; — ſatins unis, de 15 $\frac{1}{2}$ à 16 aunes

ſur $\frac{5}{8}$, 170 ℔ 4 ß à 171 ℔ 11 ß; — damas unis, de 15 aunes $\frac{1}{2}$ ſur $\frac{5}{8}$, 140 ℔ 12 ß à 148; — d°. de 2 couleurs, de 15 aunes $\frac{1}{2}$ ſur $\frac{5}{8}$, 183 ℔ 16 ß à 184 ℔ 14 ß.

Rottins ronds de la Chine, 71 à 72 ℔ 17 ß le *cent*; — rottins avariés, 53 ℔ 1 ß; rottins courts, 30 ℔ 3 ß; — poivre, 1 ℔ 12 ß 5 ds à 1 ℔ 12 ß 7 ds la ℔; — cauris, 15 ß 4 ds la ℔.

DE FRANCHE-COMTÉ *le* 10 *Octobre* 1764.

Je vois, Monſieur, par votre feuille du 6 du préſent mois, N°. 80, » que » l'on deſire ſçavoir ſi la luzerne eſt une » nourriture profitable aux bœufs, qu'il » eſt difficile de faire cette remarque dans » les fermes qui ſont en capitainerie, où » on ne peut la récolter que trop tard.

La luzerne récoltée comme il faut, fait une nourriture excellente pour les bœufs, on en fait l'expérience depuis 11 ans; ceux qui en ſont nourris ſont vifs & vigoureux, mais il faut avoir attention de la mélanger avec de la paille.

J'ai un terrein de la continence d'un journal clos de murs, qui me rend environ trois voitures de luzerne par année, qui, mélangée avec pareille quantité de paille, me donne 7 milliers de fourrage, on la coupe trois fois, la premiere coupe ſe fait au mois de Mai, au moment qu'elle monte en fleurs, la ſeconde à la fin du mois de Juin, & la troiſiéme à la fin du mois de Septembre : j'ai l'attention de l'engranger de cette ſorte, je fais mettre un lit de paille & un lit de luzerne à l'alternative; on couvre le tas avec de la paille, par ce moyen la fermentation de la luzerne, communique de la qualité à la paille.

Je dois obſerver que cette plantation ne doit être pâturée par aucun bétail quelconque, les premieres années.

DU HAVRE, *le* 14 *Octobre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le 11 & le 14 Octobre, le Senau la *Royale*, Capitaine *Pouvreur*, venant de Marſeille, chargé 234 balles de coton en laine; — de 464 caiſſes, demi-caiſſes & tierces caiſſes de ſavon; — de 2 balles de coton filé; de 17 ſacs d'alun; — de 11 caiſſes de ſuc de réglisſe; — d'une barrique de verdet; d'une barrique de tartre; — de 6 balles de ſumac; — de 3 caiſſes de manne; — de 12 caiſſes de ſouffre; — de 7 caiſſes d'eau de fleur d'orange; de 5 piéces d'huile d'olive & d'une barrique & un quart de vin.

☞ Le Senau *l'Aglaé*, Capitaine *François Prudhomme*, venant d'Honfleur en leſt.

☞ Le Brigantin les *deux Sœurs*, Capitaine *Gamel*, venant de la Guadaloupe, dont on n'a point encore le chargement.

L'arrivée des Navires la *Royale* & *les deux Sœurs*, a fait d'autant plus de plaiſir, que l'on avoit fait courir de faux bruits ſur leur compte.

NAVIRES *en armement.*

☞ Le Navire le MARIN, de 200 tonneaux, environ, armé de 6 canons, 20 hommes d'équipage, Capitaine le Sr. J. BAPTISTE G. ACHER, eſt en charge en ce Port, pour aller en droiture à la MARTINIQUE, & partira dans le courant de Novembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre à MM. *Jacques Glier & Fauconnier Négocians.*

☞ Le Navire l'AGLAÉ d'environ 200 tonneaux, armé de 6 canons & autres menues armes à proportion, 21 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine F. PRUDHOMME, eſt actuellement en charge dans ce Port pour aller en droiture à la MARTINIQUE, & partira dans le mois de Novembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront, à Paris, à MM. *Vanden Yverd freres & Compagnie*; à Rouen, MM. *Lequeſne & Lebourſier*; au Havre à M. L. *Preudhomme*, ou audit Capitaine.

☞ Le Navire la LANCISE, de 200 tonneaux ou environ, armé de 6 canons, & autres menues armes à proportion, 22 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine J. B. F. DARCOUR, eſt auſſi en charge dans ce Port pour aller en droiture à la MARTINIQUE, & partira à la fin de Novembre prochain. Ceux qui deſireront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront, à Paris, à M. *Boubebent*, Banquier, rue Quinquempoix; à Rouen, à MM. *Demiannay, Douillard & Compagnie*; au Havre, à M. *Delahaye Lebouis*, Négociant.

☞ Le Navire la ROSE, de 180 tonneaux,

armé de 4 canons, 4 pierriers & autres menues armes à proportion, 17 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine François Lemesle, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller en droiture à la Guadaloupe, & partira au commencement de Novembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront, à Paris, à M. *Dominique le Prieur*, rue St. Jacques; à Rouen, à M. *Iſambert*; au Havre à M. *André Limozin*.

☞ Le Navire le Neptune, de 200 tonneaux, armé de 4 canons & autres menues armes à proportion, 17 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine P. Derubé; eſt auſſi en charge dans ce Port, pour aller en droiture à la Guadaloupe, & partira du 15 au 20 Novembre prochin. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront, à Paris, à M. *Dominique le Prieur*, rue St. Jacques; à rouen, à M. J. B. *le François*, & au Havre, à M. *André Limozin*.

De Honfleur, *le* 14 *Octobre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port, depuis le 7 Octobre juſqu'à ce jour, le Capitaine *Antoine Delmello*, venant de Bilbao; — & le Capitaine *Philippes Delcatillo*, venant de St. Anders, tous deux chargés de laines & en relâche dans ce Port.

En conſéquence de l'avis inſéré dans la Gazette du 13 de ce mois, N°. 82, folio 664, l'on obſerve qu'il ſe fait dans ce Port un grand commerce de morues vertes, beaucoup d'armemens pour le grand Banc de Terre-Neuve; MM. Desmayes, de la Mulle, Birmont, & Pierre le Carpentier, en font de gros envois par commiſſion dans toutes les Provinces. Ils font auſſi celles des denrées de l'Amérique, & ſont Armateurs pour toutes les branches de commerce. MM. Riguet & de la Coudraye, font auſſi beaucoup d'armemens pour le grand Banc, ce dernier fait un commerce très étendu en toile. M. Premord, a actuellement 14 Navires à ſa conſignation, & arme pour toutes les Colonies, on peut s'adreſſer à lui pour les achats & envois de toutes les marchandiſes qui en proviennent, & notamment des ſucres, caffés & cotons.

Il ſe fabrique ici beaucoup de dentelles, ce qui forme une branche de commerce aſſez étendue.

D'Orléans *le* 15 *Octobre* 1764.

Les vendanges ſont preſque finies dans ce vignoble: en général elles ſont abondantes, ſoit que la grêle n'ait pas attaqué les grains autant qu'on l'avoit dit, & que la levée ait été plus favorable qu'on ne l'eſpéroit. Il y a eu des endroits où l'on a recueilli 9 à 12 poinçons de vin par arpent.

Tous nos Marchands courent le vignoble, & marquent le vin au prix qu'on leur fait; preſque tous ceux de St. Denis-en-Val ſont déjà arrêtés, on veut vendre les vins qui ne le ſont point encore, 120 & 125 ℔ le *tonneau*, de deux poinçons qui contiennent 500 *pintes* meſure de Paris. On eſt perſuadé qu'avant un mois, on trouvera difficilement des vins des premiers crus à vendre.

Quoique le vin ſoit bon, il n'a pas encore la qualité à laquelle on s'attendoit, ſa couleur étant d'ailleurs foible; on prétend que ce défaut provient des pluies du mois d'Août.

La récolte des bleds a été en apparence aſſez abondante; mais la gerbe rend peu à la grange, le grain quoique plus petit que celui de l'année derniere, eſt de très-bonne qualité.

Les prix des bleds ne ſont point encore ſtables, le Laboureur n'en ayant encore battu que pour la ſemence; on croit que cette denrée vaudra vers la Touſſaint, 3 ℔ 2 ß à 3 ℔ 5 ß la *mine*, peſant 50 ℔ *poids de marc*. Le muid de cette Ville contenant 12 *mines*, pourra ſe vendre dans ce temps 36 à 37 ℔. On reçoit beaucoup d'ordres de Nantes & de Bordeaux pour faire des achats conſidérables de cette denrée, on attend pour les tranſporter, que la loire qui manque d'eau depuis cinq mois, ſoit navigable; mais ſi ce prix qui eſt cher ſe ſoutient, on penſe que ces ordre ne ſeront point effectués, le ſpéculateur étranger ne devant pas trouver de bénéfice à ce prix.

Extrait *d'une lettre à l'Auteur de la Gazette.*

Vous avez ſçu, Monſieur, dans ſon

temps, qu'au commencement de l'année 1762, il fut ouvert à Lyon une Ecole pour enſeigner l'art de guérir les maladies des beſtiaux, que cet établiſſement formé par l'ordre du Roi, ſuivant l'Arrêt du Conſeil du 4 Août 1761, a eu par les ſoins du Sr. BOURGELAT, Ecuyer du Roi & correſpondant de l'Académie Royale des ſciences, à qui Sa Majeſté en a confié la direction, les plus grands ſuccès; pluſieurs éléves y ont été envoyés, non-ſeulement de toutes les Provinces du Royaume, mais de la plus grande partie des Pays étrangers de l'Europe; le nombre des Eleves eſt aujourd'hui de 150: & leurs progrès ſont bien flateurs de quelque côté qu'on les enviſage, ſur-tout pour l'agriculture qui ſe voit enlever trop ſouvent ſon unique reſſource, par le retour fréquent des maladies épidémiques du bétail, contre leſquelles les cultivateurs n'ont aucune eſpèce de ſecours. Le Roi a décoré l'Ecole vétérinaire de Lyon, du titre d'Ecole Royale, par ſon Arrêt du mois d'Août dernier; c'eſt une récompenſe qui paroiſſoit due aux ſuccès de l'Ecole, dont les Eleves ont porté des ſecours très-prompts & très-efficaces dans les différentes Provinces où ils ont étés envoyés, & entr-autres, en *Dauphiné*, *dans le Forez*, *l'Auvergne*, *le Limouſin*, *le Bourbonnois*, *le Poitou*, *le Pays d'Aunis*, & en dernier lieu dans la *Champagne*. L'Ecole a donné tous les ans des prix aux Eleves dans un concours public, où ils ont joui des plus grands applaudiſſemens. Je vous envoie la relation du dernier concours, auquel il convient de donner toute la publicité qu'il mérite; comme il y en aura au moins deux autres avant la fin de l'année, je vous les enverrai pour que vous en faſſiez le même uſage que vous allez faire de celui-ci.

CONCOURS *à l'Ecole Royale vétérinaire de Lyon le* 17 *Septembre* 1764.

Les diſpoſitions favorables de Sa Majeſté pour le ſoutien & les progrès d'un établiſſement auquel elle daigne accorder des marques honorables de de ſa protection, les eſpérances dont peuvent ſe flatter les Eleves qui auront donné pendant le cours de leurs études, des preuves de leur intelligence ſur tous les objets que la médecine vétérinaire embraſſe, les diſtinctions particulieres que doivent attendre ceux que des talens rares & cultivés mettront à portée d'étendre & de répandre leurs connoiſſances dans les différentes Provinces; tout ſemble fortifier & accroître dans le cœur de la plus grande partie des ſujets admis à l'Ecole Royale vétérinaire, le deſir que les uns & les autres ont de ſervir un jour utilement leur patrie.

Vingt-ſix d'entr'eux en donnerent Lundi 17 Septembre, des témoignages publics, dans un concours qui fut honoré de la préſence de pluſieurs perſonnes de conſidération & de quelques-uns des Maîtres qui, conſacrant leurs ſoins & leur vie à la conſervation des hommes, devoient être d'ailleurs par leur mérite, leurs lumieres & leur ſupériorité, les Juges naturels du concours.

Le ſujet du prix concernoit les médicamens tirés du regne végétal: on diviſa les plantes en trois claſſes générales, relativement à leurs effets; on établit des principes généraux ſur la culture & la récolte de ces ſubſtances, & ſur leur deſſication; on donna la définition de ce que l'on doit entendre par *vertu*, par *propriété* des médicamens, par *médicamens ſimples*, par *médicamens compoſés*, par *médicamens internes*, par *médicamens externes*, par *indication*, par *contre-indication*, par *combinaiſon*, par *mélange*, on donna une idée générale des vertus des plantes, relativement aux lieux où elles croiſſent, à leur ſaveur, à leur odeur, à leur couleur, à quelques-unes de leurs claſſes, à leurs parties, à leur âge, &c. Après les avoir diviſées, ainſi qu'elles doivent l'être, eu égard à leurs effets particuliers, on tenta d'expliquer leur action, on diſtingua les cas où elles doivent être employées, ceux dans leſquels elles ne ſauroient convenir; on indiqua le mélange & les combinaiſons qu'elles ſouffrent ſelon les circonſtances; on parcourut ainſi leurs différentes claſſes, c'eſt-à-dire, parmi celles qui alterent, les rafraichiſſantes, les aſtringentes, les alexiteres, les vulnéraires, les fébrifuges, les anti-verminеuſes, &c. parmi celles qui évacuent les ſudorifiques, les maſticatoires, les béchiques, les purgatives, les diurétiques,

&c. enfin parmi celles qu'on applique extérieurement, les émolliantes, les repercuſſions, les réſolutives, les corroſſives, les maturatives, les déterſives, les ſarcotiques (a), &c.

En parlant de chacune de ces diviſions, les Eleves furent tenus de montrer parmi les plantes qui étoient placées en faiſceaux devant eux, quelques-unes de celles qu'ils nommoient, à l'effet de prouver qu'ils en avoient aſſez de connoiſſance pour en faire le choix dans les campagnes, & que ce qu'ils ont appris de leurs vertus, leur ſeroit d'un plus grand ſecours pour les maladies des beſtiaux, que tout ce dont on auroit pu les inſtruire en ce qui concerne les différens ſyſtêmes adoptés par ceux, qu'une ſimple curioſité conduit à l'étude de cette partie de l'hiſtoire naturelle.

Les Eleves qui ont été admis au concours, ſont les Sieurs *Danguin*, *Deſchaux*, *Chabert* & *des Avénieres*, de la Généralité de Lyon, *Gay* & *Berthoux*, de celle de Dauphiné; *Beauvais* & *Dideney*, de la Province de Picardie; *Pean*, envoyé à l'Ecole par le Corps de la Gendarmerie; *Girard*, de la Province de Hainault; *Kamerlet*, envoyé par la Ville de Nancy; *Chanu*, de la Province de Bourgogne; *Barjolin* & *Dupin*, de la Généralité de Limoges; *Preſtier* & *Puſenas*, de celle de Moulins; *Treich*, de celle d'Auvergne; *Petite*, *Thomas*, *Parnet*, *Damne*, *Beaumont* fils & *d'Auvergne* le cadet, de la Province de Franche-Comté, *Brachet* & *Rambers*, de celle du Bugey, & le Sr. *Brugnoni*, qui a été envoyé par Sa Majeſté le Roi de Sardaigne.

L'embarras dans lequel on eſt ordinairement de décider entre les Contendans, honore ſans doute l'Ecole. Les ſieurs *Beauvet*, *Chabert*, *Danguin*, *Deſchaux*, *des Avénieres*, *Pean*, *Dupin*, *Petite*, *Gay*, *Parnet*, & *Brugnoni*, ont été couronnés, mais le ſort a favoriſé le Sr. *Parnet*. On obſervera au ſurplus que cette victoire n'eſt pas, pour la plûpart de ces Eleves, la premiere qu'ils ayent remportée, le public eſt accoutumé à applaudir à leur ſuccès.

(a) *Sarcotiques, ſont les remédes incarnatifs, tels que des baumes vulnéraires des emplâtres, &c.*

Quant au Sr. Brugnoni qui n'eſt à l'Ecole que depuis très-peu de temps, on doit louer ſon application, ſon zele & ſes ſentimens. Il a penſé avec raiſon que le vrai moyen de reconnoître les bontés de ſon Souverain, étoit de ſe rendre capable de remplir les vues qu'il pouvoit avoir ſur lui, & que les Arts & les Sciences n'admettent aucune diſtinction parmi les hommes, ſi ce n'eſt celle du mérite.

Les Srs. *Damne*, *Brachet*, *Berthoux*, *Barjollin*, *Didney*, *Thomas*, *Dauvergne* le cadet & *Chanut*, ont balancé les ſuffrages, mais n'ayant pas paru auſſi ſurs de leurs matieres que les autres, on les a jugé dignes des *acceſſit*, le premier a été accordé aux Srs. *Brachet*, *Damne*, *Barjollin*, *Berthoux* & *Didney*, les Srs. *Thomas*, *Dauvergne* le cadet & *Chanut*, *ont* obtenu le ſecond.

A l'égard des autres Eleves, on ne ſçauroit les accuſer de médiocrité, mais des ſujets excellens ont dû l'emporter ſur les bons.

Le Sr. *Bredin*, connu par les talens qu'il a montré dans tous les concours, & par ſes ſervices dans différentes Provinces, n'a pu ſe préſenter dans cette circonſtance, parce qu'il a été envoyé dans la Province de Champagne par ordre du Miniſtre.

Le Sr. *Mirat*, de la Généralité de Limoges auroit concouru s'il n'avoit pas eſſuyé une longue maladie; enfin, le Sr. *Blomard*, de la Province de Breſſe, n'a pu donner des preuves de ſa capacité, vu la difficulté qu'il a de s'énoncer & de rendre ce qu'il ſçait.

Les Eleves ſe diſpoſent à deux concours, qui auront inceſſamment lieu. Le premier aura pour objet l'extérieur du cheval, & le ſecond, les opérations à pratiquer ſur les animaux.

Ce ſeroit au ſurplus manquer à la reconnoiſſance, que de ne rien dire ici du zele patriotique de M. l'Abbé Rosier, & des ſoins infatigables qu'il ſe donne, relativement au jardin qui a été formé dans l'enceinte de l'Hôtel de l'Ecole. Ses ſoins ſe ſont même étendus à guider les Eleves dans l'étude qu'ils avoient à faire, pour mériter les applaudiſſemens du public, enſuite des démonſtrations particulieres qui leurs avoient été faites.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Octobre 1764.	*Du Vendredi 19.*	*Du Samedi 20.*
Actions des Indes.	1027 ½	1025
Emprunts de la Compagnie.		
Promesses de la Compagnie.		6 ½
Actions des Fermes.	1000	1000
Troisiéme Loterie Royale.	797	
Lots de la troisiéme Loterie.	8^e. 9^e. t. 9	10^e. t. au pair.
Duplicata de la troisiéme.		
Amortissement.		
Deux sols pour livre du Dixiéme.	2 ½	2 ½
Annuités.	450	450
Coupons d'Annuités.	90	90
Emprunt de 50 millions.	8	8
Colonies, 1759.		
Récépissé des Monnoies.		
Époques.	10^e. 13.	7^e. 8 ½
Canada	26	26
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ⅌		
A 3 p ⅌ sur les Cuirs.	53	
A 3 p ⅌ sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 ⅜	56 ⅜
Londres.	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	178 ¼	178 ¼
Madrid.	15 2 6	15 2 6
Cadix.	14 19 6	14 19 6
Livourne.	94 ¼	94 ¼
Lyon, *Saints.*	1 p ⅌ à ⅞ p ⅌ pte.	⅞ p ⅌. pte.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 ^ll *par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 30 Octobre.

DE MARSEILLE *le* 19 *Octobre* 1764.

IL eſt entré dans ce Port le 4 juſques & compris le 8 Octobre, la Tartane St. *Félix*, Capitaine *Charles Samſon*, d'Agde, partie de Fax le 10 Août dernier, ce Capitaine a abordé le 12 aux Gerbis, d'où il a mis ſous voile le 2 Septembre, il y a laiſſé le Capitaine Cavinet ſous charge pour Marſeille. Il a touché à Tunis le 14, & en eſt parti le même jour, & a laiſſé dans ce Port les Capitaines *Roux* & *Reveille*, du Languedoc, ainſi que deux Provençaux dont il ignore les noms. Il rapporte que 15 jours avant il en étoit ſorti une Galiote ſaletine équipée d'environ 120 hommes, & que le lendemain de ſon départ il a rencontré la Barque du Roi l'*Hirondelle*, allant à Tunis. Il a mouillé aux Iſles St. Pierre le 21 Septembre, & en eſt parti le même jour avec le Capitaine mouton allant à la Cale.

☞ La Pinque la *Vierge du Puy*, Capitaine *Antoine Calamand*, de St. Chamas, partie de Modon le 18 Août. Ce Capitaine a abordé le 27 à Ipſera, en a mis ſous voile le 31, & a relâché au Millo le premier Septembre, d'où il eſt parti le 2. Il rapporte que le 8 étant à la hauteur de Malte, il a parlé au Capitaine *Allemand*, d'Agde, qui alloit à Patras. Il a touché aux Iſles St. Pierre le 16, où il a trouvé le Capitaine *Jaubert*, de Martigues, qui en a fait voile le même jour pour Smyrne.

La Pinque St. *Joſeph* Capitaine *Barthelemy Giraud*, de Caſſis, partie de St. Pierre de la Martinique le 14 Juin dernier, chargée de ſucre, de caffé, de cacao & de coton; ce Capitaine a abordé le 15 à la Guadaloupe où il a fini ſa cargaiſon; il en a fait voile le huit Juillet, & y a laiſſé les Capitaines *Fabre* & *Gros*, le premier devant en partir deux jours après lui. Il eſt entré dans le détroit le 31 Août. Il rapporte que le même jour une Galiote Saletine l'ayant chaſſé, il a été obligé de relâcher aux Alcaſſides, d'où il a mis ſous voile le 6 Septembre. Il a enſuite touché au Lieu-neuf, près d'Alicante le 19, & en eſt parti le 28. Il ajoute que 3 Chebecs & un Sambequin Eſpagnols en avoient fait voile le 25.

☞ La Pinque les *Ames du Purgatoire*, Capitaine *Jean-Baptiſte Julien*, de Marſeille, partie de Valence le 28 Septembre; ce Capitaine a abordé le premier Octobre à Mayorque, & en a fait voile le même jour, & y a appris que la Frégate du Roi la *Pleiade* & le Chebec le *Cameleon*, commandés par M. de SADE, y avoient relâché le 23 Septembre, & qu'ils en étoient partis le 28 pour aller en croiſiere ſur le Cap Bon.

☞ La Goelette l'*Hirondelle*, Capitaine *Thomas Doudon*, de Marſeille, partie de St. Pierre de la Martinique le 6 Juillet, chargé de ſucre, de caffé, de cuirs & de coton; ce Capitaine a relâché le 10 Septembre à Maluya; & en a mis ſous voile le 13, où il a laiſſé 2 Frégates & 1 Chebec du Roi & le Capitaine *Riviere*, d'Agde. Il y a appris par le Conſul de France, que les Saletins avoient pris environ cinq ſemaines auparavant, trois bâtimens

François, dont un Bordelois, un Nantois & un Provençal, & qu'un autre Chebec Saletin, monté de 12 canons, devoit ſortir inceſſamment de Tetuan.

Il a été exporté de cette Ville depuis le 24 Septembre, juſques & compris le 16 Octobre.

☞ Pour SMYRNE, par le Vaiſſeau l'*Heureuſe Marie*, Capitaine *Bartholemy Villeneuve*, Par la Pinque la *Vierge de miſéricorde*, Capitaine *Simon Henry*, Par la Barque *la Marie fortunée*, Capitaine *Barthelemy Fabre*, & par la Pinque l'*Elizabeth*, Capitaine *F. Eſcaviés*, 168 ballots de londrin ſecond; — 14 ballots de londre large; 55, 307 ℔ de ſucre terré; — 18 caiſſes de bonnets; — 121, 903 ℔ de caffé; — 4, 741 ℔ de ſucre en pain; — 9, 706 ℔ de ſucre tapé; — 22, 097 ℔ d'amandes; 1 panier de vin; — 1 caiſſe d'étoffe de ſoie; 3 caiſſes de proviſions; — 99 ballons de papier, — 2 caiſſes d'agobilles; — 232 ℔ de cochenille; — 969 pièces de bois de Campêche; — 225, 101 ℔ de plomb; — 1 caiſſe de ratafia; — 8, 385 ℔ d'indigo; — 2 ballots de draperie; — 279 ℔ de noix de muſcade; — 10 ballots de toiles d'embalage; — 5 barrils de pierres à fuſil; — 4 caiſſes de fayance; — 1 caiſſe de clinquaillerie; — 2, 500 piaſtres.

☞ Pour CHIPRES, TRIPOLY & SEIDE, par la Barque la *Volage*, Capitaine *Auguſtin Cruvillier*, 34 ballots de londrin ſecond; — 1 ballot de draperie; — 4, 199 ℔ de ſucre terré; — 1, 316 ℔ d'indigo; — 4, 372 ℔ de grabeau d'indigo; — 1 barrique de clinquaillerie; — 12 ballons de papier; — 2, 050 ℔ de caffé; — 1 malle d'agobilles; — 6 caiſſes de liqueurs; 1 ballot de camelot; — 1 ballot de fil à coudre; — 36 ballons de plomb; — 2 caiſſes de clouds; — 52 ſacs de grenailles.

☞ Pour ACRE, par la Barque l'*Eſpérance*, Capitaine *Jean Vaille*, 54 ballots de londrin ſecond; — 18 ballots de londre large; — 812 ℔ d'indigo; — 1, 823 ℔ de grabeau d'indigo; — 331 ℔ de girofle; 3, 779 ℔ de poivre; 13, 856 ℔ de barres de fer; — 2, 176 ℔ de ſucre; — 23, 847 ℔ de plomb, & 44 pièces de bois de Fernambuc.

☞ Pour CHIPRES & ALEXANDRETTE, par la Polacre la *Concorde*, Capitaine *J. Paul Bertrand*, 90 ballots de londrin ſecond; — 2 ballots de londre large; — 6, 773 ℔ d'indigo; 456 ℔ de grabeau d'indigo; — 5, 857 ℔ de ſucre en pain; — 100, 943 ℔ de ſucre en poudre; — 21 ballons de papier, & 22 caiſſes de bonnets.

☞ Pour ALEXANDRIE, par le Bâteau *St. François de Paule*, Capitaine *Joſeph Giraud*, 30 ballots de londrin ſecond; — 14 ballots de londre large.

☞ Pour CONSTANTINOPLE, par la Corvette la *Phociene*, Capitaine *L. Fougaſſe*, 310 ballots de londrin ſecond; — 46 ballots de londre large; — 3 ballots de draperie; — 121, 073 ℔ de ſucre terré; — 25, 007 ℔ de ſucre en pain; — 240 ballons & 16 caiſſes de papier; — 107, 490 ℔ de plomb; — 4, 595 ℔ d'indigo; — 14, 097 ℔ de caffé; — 10 barriques de pierres à fuſil; — 2, 642 ℔ de clouds; — 1, 715 ℔ de merceries; — 456 ℔ de verdet; — 500 ℔ de gingembre; — 7 caiſſes de cartes à jouer; — 5, 838 ℔ de ſouffre en canon; — 1 caiſſe de médicamens; — 18 caiſſes de proviſions; — 26 caiſſes de fayance; — 4 caiſſes de bonnets; — 1, 600 ℔ d'argent vif; — 7 caiſſes d'étoffes en dorures; — 79 ℔ de caret; 231 ℔ de cochenille; — 307 ℔ d'amidon; 1, 500 ℔ de graine longue; — 1 ballot de bas de laine; — 1 ballot d'agobilles; 3 ballots de toileries; — & 119 pièces de bois de Campêche.

Quoiqu'il ſoit arrivé à Marſeille beaucoup de piaſtres de Cadix, & que l'on en attende encore, elles valent 48 ℔ 12 ſ. 6 d. *le marc.*

DE BORDEAUX, *le 20 Octobre 1764.*

Il eſt entré dans ce Port les 12, 16 & 18 Octobre, les Navires la Ste. *Anne*, de St. Malo, de 250 tonneaux, Capitaine *Dernandais l'Abbé*; — la *Providence*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Dubergier*; — le *Prince de Turenne*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Imbert*; — & le *Prince de Condé* de la Rochelle, Capitaine *Meynardie*, tous quatre venant de St. Domingue; — le *St. Etienne*, du Cap, de 200 tonneaux, Capitaine *Chamaillac*, venant dudit lieu, chargés de 752 barriques & 7 quarts de ſucre brut; — de 470 barriques, 1 tierçon, 32 quarts de ſucre terré; — de 512 boucauds, 431 futailles, 288 barriques, 27 tierçons 2 ancres, 594 quarts, 358 ſacs & 2 barrils de caffé; — de 11 boucauds, 72 bar-

riques, 1 futaille, 9 tierçons, 5 ancres, 1 caiſſe, 36 quarts, 1 ſac d'indigo; — d'un ancre & d'un barril de caret; — de 67 côtes de baleine; — de 2 greniers de bois de Gayac; — de 68 balles, 26 ballotins & 5 matelas de coton; — d'un barril de cacao & d'un petit caiſſon de pâte de cacao; — de 2 ballots de quinquina; de 8 caiſſes & 18 caves de ſirops; de 2 caiſſons de liqueurs; — de 900 côtés de cuirs tannés; — d'un barril de vieux cuivre.

Le Navire le *Lion*, de la Guadaloupe, de 160 tonneaux, Capitaine *Maingy*, venant de la Guadaloupe, chargé de 313 barriques, 2 tierçons, 1 quart de ſucre terré; — de 106 barriques de ſucre brut; de 3 tierçons 8 quarts de caffé; — de 85 ſacs de gingembre; — de 11 barrils de confitures.

NAVIRES *en coutume pour les Iſles.*

Le PRINTEMPS, de Bordeaux, Capitaine *Rigal*, Armateur *Meſire*, Courtier *Caubet*; — le St. NICOLAS de Cherbourg, Capitaine *Charles Vinçent Caillé*, Courtier *Delmeſtre*; — l'AIMABLE JEANNE, de Bordeaux, *Bonnaſé*, Armateur, *Caubet* Courtier; — l'ELIZABETH, de Bordeaux, *Marchegay*, Armateur, *Jude* Courtier; — le VOYAGEUR, de Bordeaux, *Borel & Borel freres*, Armateurs, *Caubet* Courtier; — l'OLYMPIE, de Bordeaux, *Pradier jeune*, Armateur, *Chevret*, Courtier; — la MARIE CATHERINE, de Bordeaux, *Alery*, Arm. *Delmeſtre*, Courtier; — le FAVORI, de Bayonne, Capitaine *Paille*, Armateurs *Bethman & Meinicken*, Courtier *Caubet*.

DE LA ROCHELLE *le* 20 *Octobre* 1764.

Le Navire l'*Archimede*, Capitaine *Bertaud*, venant de St. Marc, eſt arrivé ici avec 34 barriques, 11 quarts, 1 ancre & 2 demi-ancres d'indigo; — 112 barriques, 1 quart de ſucre brut; — 112 barriques, 2 quarts, 1 ancre de ſucre terré; — 123 barriques, 79 quarts, 3 ancres de caffé; 6 balles, 11 demi-balles de coton; — le Navire la *Providence*, venant de Marſeille, eſt auſſi entré dans ce Port, chargé de 400 caiſſes, 741 demi-caiſſes & 60 caiſſons de ſavon, avec quelque peu d'autres marchandiſes.

On a appris que le Navire les *deux Suzannes*, Capitaine *Senilh*, étoit arrivé à la Louiſiane.

L'indigo cuivré ſe tient toujours de 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 12 ß la ℔; — le caffé de St. Domingue ſe vend de 11 ß juſqu'à 14 ß 6 d. la ℔, ſuivant la qualité. On n'a point encore vendu des ſucres nouvellement arrivés; ainſi on n'en peut point donner le prix, le coton de St. Domingue vaut 150 à 160 ℔ le *cent*.

L'eau-de-vie de cette Ville ſe vend 81 ℔ les 27 *veltes*, elle vaut dans l'Iſle de Ré 100 ℔. Cette augmentation provient des achats qu'on en a fait, & du peu qu'il en reſte de vieille; mais on s'attend à en voir baiſſer le prix lorſqu'il y en aura de la nouvelle.

Les bleds nouveaux furent vendus au marché de Marans le 16 Octobre, 163 à 166 ℔; — les vieux, 140 à 143 ℔ le *tonneau* peſant 2200 ℔ *poids de marc*; — le ſeigle, 106 ℔; — l'orge, 100 ℔, & l'avoine, 55 ℔.

DE NANTES *le* 19 *Octobre* 1764.

ARRIVÉE *de Navires.*

Le chargement des Navires la DUCHESSE, de Nantes, de 300 tonneaux, Armateurs MM. *Lourmaut & Fruchard*, Capitaine le Sr. *Perrucheau*, venant des Cayes; les BONS AMIS, de Nantes, de 200 tonneaux, Armateurs MM. *Donault freres*, Capitaine le Sr. *Guenichon*, venant de Leogane; — & l'EUROPE, de Nantes, de 300 tonneaux, Armateur M. *Chancerel*, Capitaine le Sr. *Terrien*, venant du Port au Prince, dont l'arrivée a été annoncée dans la Gazette N°. 85, conſiſte en 916 barriques, 131 quarts de ſucre brut; 210 barriques, 28 quarts de ſucre terré; 30 barriques, 9 quarts de ſucre tête; — 1 boucaud, 4 barriques, 46 quarts, 2 ſacs de caffé; — 31 futailles, 13 barriques, 39 quarts, 4 ancres, 4 barrils d'indigo; & différentes parties de bois d'Acajou, de *cabohanne*; de cacao en grains, de dents de morphil, de gomme de Gayac, de confitures, de ſirops & de liqueurs.

On vient d'apprendre aujourd'hui que le Navire la MARTINIQUE, venant de la Guadaloupe, étoit arrivé dans la baye de Quiberon, & qu'il pourra entrer demain en riviere.

DÉPART *de Navires.*

Le St. JULIEN, de 250 tonneaux, Ar-

mateurs MM. *Bonteiller*, Capitaine le Sr. *le Ray*, eſt parti pour Guinée.

☞ Le JEUNE HENRY, de 70 tonneaux, Armateurs MM. *Bonteiller*, Capitaine le Sr. *Grammont*, eſt parti pour les Cayes.

☞ La JEUNE ROSE, de 260 tonneaux, Armateur M. *Babut*, Capitaine le Sr. *Lechauf*, eſt partie pour la Martinique.

☞ La FIDÉLITÉ, de 350 tonneaux, Armateur M. *Cadou*, Capitaine le Sr. *Algan*, eſt partiepour le Cap.

☞ Le St. JEAN, de 130 tonneaux. Armateur M. *Montaudouin*, Capitaine le Sr. *Lemoine*, eſt parti pour la Guadaloupe.

☞ Le MERCURE, de 300 tonneaux, Armateurs MM. *Dareche*, Capitaine le Sr. *Caſſeneuve*, eſt parti pour St. Domingue.

NAVIRES *en armement.*

☞ Le SPHINX, Armateurs MM. *David, Boiſſoniere & Valot*, Capitaine le Sr. Bellot, eſt en charge pour Guinée.

☞ Les BONS AMIS, de 200 tonneaux, Armateur M. *Douault*, Capitaine le Sr. *Guenichon*, ſont partis pour la Guadaloupe.

L'eau-de-vie s'eſt vendue ici 108 à 107# les 29 *veltes.*

On a lancé à l'eau ces jours derniers dans ce Port ſix Navires, en préſence d'une quantité prodigieuſe de ſpectateurs, & ſur-tout d'un grand nombre de Seigneurs des Etats actuellement aſſemblés dans cette Ville, ſçavoir.

☞ Le DUC DE CHOISEUIL, de 400 tonneaux, conſtruit par MM. *Arnoux Freres*, pour MM. *Hamart & Lamaigner.*

☞ L'ACHILLE, de 350 tonneaux, conſtruit par M. *Bourmaud* l'aîné, pour MM. *Laſſalle & Van Miert.*

☞ La CATHERINE, de 250 tonneaux, conſtruit par le même, pour M. *Balan.*

☞ Le DUC D'AMBOISE, de 250 tonneaux, conſtruit par M. *Bourmaud le jeune*, pour M. *Exaudi de Kerbiguet.*

☞ Le SPHINX, de 120 tonneaux, conſtruit par le même, pour MM. *David, Boiſſonniere & Vallot.*

☞ Le .... (encore ſans nom) de 200 tonneaux, conſtruit par M. *Prebois*, pour MM. *d'Hazweloose & Meckenhauſer.*

Il en reſte encore beaucoup d'autres ſur les chantiers.

DE CHERBOURG *les* 18 & 19 *Octobre* 1764.

EXTRAIT *de deux lettres à l'Auteur de la Gazette.*

On ne peut trop louer, Monſieur, le zele de votre Correſpondant de Dax, qui invite à faire connoître par le moyen de votre Gazette, les principaux Négocians des villes du Royaume. Il eſt à deſirer qu'on ſatisfaſſe au plutôt à cette invitation. Mais afin que le commerce puiſſe en tirer tout l'avantage poſſible, je crois qu'il ſeroit bon auſſi d'indiquer en même-tems les marchandiſes & les denrées qu'on peut tirer de ces villes. Car il ſeroit, pour ainſi dire, fort infructueux pour les Negocians du Royaume de s'entre-connoître tous par le moyen de vos feuilles, ſi on ne ſçait parfaitement la branche de commerce de chaque place, c'eſt le vrai moyen de tirer les marchandiſes à un prix médiocre, en puiſant à la ſource.

L'exemple que vous avez cité des Hollandois qui tirent eux-mêmes les graines de lin d'un canton de la France, pour les vendre en divers Ports du Royaume, doit faire ouvrir les yeux ſur les profits immenſes qu'ils font ſur nos denrées, en trompant la bonne foi des acheteurs, & il ſeroit à deſirer que MM. les députés du commerce, ſollicitaſſent la défenſe de l'entrée des graines de lin d'Hollande.

Le Port de Cherbourg eſt ſitué très-avantageuſement pour le commerce (a). On eſpere que la réparation n'en tardera pas, puiſqu'on y travaille depuis le mois de Septembre, on commence à le purger de tous les décombres occaſionnés par les mines, on y fait actuellement des batardeaux, enfin tous les préparatifs néceſſaires pour commencer au mois d'Avril prochain les réparations dont il eſt ſuſceptible. On va auſſi réparer dans le même temps la grande route de Valogne à Cherbourg au travers de la forêt de Brix, où les chemins étoient impraticables.

Le Roi a accordé le Privilége d'entrepôt aux Négocians de Cherbourg, par Arrêt du conſeil du 8 Juin 1756. On y fait des armemens pour les Colonies, St. Pierre & Miquelon, la côte de Terre-

(a) *Voyez la Gazette du* 29 *Mai de cette année*, N°. 43, *où la ſituation & les avantages de ce Port ſont décrits.*

Neuve & la pêche de la morue.

Les principaux effets qui s'exportent annuellement de Cherbourg, ſont de la ſoude ou cendre de varech, pour les Verreries.

Des glaces brutes provenant de la Manufacture royale de Tour-la-Ville, à une lieue de Cherbourg. On les porte à Rouen & à Paris pour être rafinées.

Du lard ſalé dont on fait beaucoup de ſalaiſons pour la marine du Roi, pour la Compagnie des Indes, & pour les armemens & pacotilles des Navires du Havre & d'autres Ports allant aux Iſles de l'Amérique, ainſi que des jambons fumés & du lard à larder.

Du ſuif, de la chandelle, des pois, & des fèves. On peut auſſi faire des farines pour les Colonies, & exporter des grains par le Port de Cherbourg, ſuivant l'Edit du mois de Juillet.

On fait encore en cette Ville des ſalaiſons conſidérables de beurre, dont le Pays fournit abondamment, de la meilleure qualité de la Province, & peut-être du Royaume. L'on en ſale beaucoup en pots, tinnes, barrils, demi barrils & frequins, tant pour Paris, Rouen, le Havre, Dieppe, Bordeaux, que pour les Colonies de l'Amérique. Il s'en fait journellement des envois d'ici au Havre & autres Villes d'entrepôts pour les armemens. Notre canton en fournit une ſi grande quantité, que les Beurriers ſont obligés de porter le ſuperflu à Iſigny, où il ſe fait des ſalaiſons de ſel blanc, qui ſont fort inférieures aux ſalaiſons de ſel gris qu'on fait à Cherbourg. Tous les Négocians de diverſes places en ont reconnu la bonté, & ont en partie quitté la ſalaiſon d'Iſigni, dont le beurre ne ſe conſerve point long-temps, comme celui de Cherbourg.

On fait encore ſaler du bœuf pour les Colonies, le Cotentin fourniroit ſuffiſamment de beſtiaux pour ſaler à Cherbourg la quantité de bœufs qui viennent d'Irlande, & il ſeroit à deſirer pour le bien de la patrie, que l'entrée des bœufs & beurres d'Irlande fût défendue en Normandie & dans tout le Royaume, puiſque la France eſt en état d'en fournir elle-même, ſans avoir recours à ſes voiſins. La vente avantageuſe de ces denrées, encourageroit le Propriétaire & le Laboureur à nourrir & à engraiſſer des beſtiaux. Les terres en ſeroient mieux cultivées, & l'argent ne ſortiroit point du Royaume.

Voici les noms des principaux Négocians de Cherbourg, auxquels l'on peut s'adreſſer pour armemens, conſtructions de Navires, commiſſions & achats de marchandiſes.

MM. Avoyne de Chantereyne, freres; — M. Creſté de Valaval; — MM. Dulongprey Couey freres, Négocians & Directeurs correſpondans de la Compagnie générale d'aſſurances à Paris; MM. Duval Poſtel & fils; — M. Pierre Liais & M. L. Mosqueron de Préfontaine; — A l'Iſle de St. Pierre & Miquelon, M. Dulongprey Couey fils aîné, Négociant.

Navire *en armement.*

Le Navire le Vernois, Capitaine Nicolas Giot, de Cherbourg, eſt en charge dans ce Port pour la Martinique, & partira dans le commencement du mois de Décembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au ſuſdit Capitaine ou à MM. Dulongprey Couey freres, Propriétaires dudit Navire.

Le fret eſt à 80 ℔ du *tonneau*, & pour les marchandiſes d'encombrement à proportion. Les paſſagers ſeront logés très-commodément.

Ce Navire, bâtiſſe de la Vermude, eſt connu pour le plus grand voilier, pour avoir *dépaſſé* & gagné le vent au Corſaire la *Barbade*, ſur la rade de St. Pierre, au grand étonnement de tout le monde, qui ſçavoit que ledit Corſaire l'avoit toujours emporté pour la marche ſur tous les autres.

Du Havre, *le 24 Octobre* 1764.

Il eſt entré ici le 18, juſques & compris le 23 Octobre, le Navire la *Diane*, Capitaine, le *Cidre*, venant de Marſeille, chargé de 18 caiſſes d'anchois; — de 4 piéces, 2 demi-piéces & 3 barrils d'huile; d'une barrique de cendre; — d'un grenier de bois de fuſtel; — d'une barrique, 3 barrils, 6 caiſſes de vin; — de 2 caiſſes de liqueurs; — de 2 caiſſes de parfumerie; — de 22 caiſſes, 495 demi caiſſes & 136 tierces de caiſſes de ſavon; — de

164 balles, 18 ballots de coton en laine; de 6 balles de coton filé; — de 12 barriques, 55 ſacs d'alun; — de 10 barriques, 25 caiſſes de ſouffre; — d'une barrique & 1 caiſſe de fleur de ſouffre; — de 3 barriques, 1 caiſſe d'orpiment; — d'une balle de ſafranum; — d'une balle d'amandes; de 3 balles de pierre-ponce; — de 4 balles de draperie; — de 3 balles de droguerie; — d'une caiſſe de manne; — d'un barril de térébentine; — de 10 caiſſes de ſuc de regliſſe; — de 17 caiſſes d'eau de fleur d'orange; — de 2 ſacs de galles; de 2 ballots de racine *d'aliſary*; — de 6 balles de ſumac; — d'une barrique de de terre d'ombre; — d'une *conſſe* de ſel gemme; — de 22 caiſſes de pierres à faulx; de 4 balles de livres; — de 5 paniers, 1 barril d'antimoine.

☞ Le Navire Danois la *Montagne de Javel*, Capitaine *Ole Ingebretſen Ore*, venant de Mors en Norwege, chargé d'un grenier de planches & demi-planches de ſapin; — d'un grenier de douvelles; — d'un grenier de ſapins & mériers; — de 7 petits mâts; — de 142 avirons; — de 6 flutes de gaudron.

☞ Le Sloup l'*aimable Société*, Capitaine le *Cointre*, venant de St. Malo chargé de 5 coffres & 6 paquets de hardes; — d'un paquet, 1 balle & 7 ballots de toile de Bretagne.

☞ Le Navire la *Paix*, Capitaine *Fanqueux*, venant de Cadix, chargé de 19 barrils, 2 quarts, 1 botte, 7 demi-bottes, 2 quarterolles de vin; — de 10 barrils de cochenille; — de 9 barrils de graine de vermillon; — d'une caiſſe de *Calaguala*; de 2 planches de bois de cédre; — d'une piéce de bois des Indes.

☞ Le Navire Eſpagnol, le *St. Joſeph*, Capitaine *Hormanza*, venant de Bilbao, chargé de 352 balles de laine.

Il eſt ſorti de ce Port le 22 Octobre, le Navire la *Fidélité*, Capitaine *Clouet Dubuiſſon*, allant à la Martinique.

NAVIRE *en armement.*

Le Senau la FOY, de 80 tonneaux environ, armé de 6 canons, 4 pierriers & autres menues armes, 17 hommes d'équipage, Capitaine DAVID SOCHON, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller en droiture à la Guadaloupe, & partira dans le courant de Novembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou y charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre à M. LOUIS LECLERC.

Quarante-ſixiéme Tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville, du 25 Octobre 1764.

NUMÉROS.	LOTS.
68987. . . .	. . . 50000 ℔.
66418. . . .	. . . 20000.
63330. . . .	. . . 10000.
76722. . . .	. . . 10000.

EXTRAIT *des eſſais ſur les uſemens ruraux de baſſe Bretagne.*

CHAPITRE XII.

Des plantations & des gardes-routes projettées.

La néceſſité des plantations eſt reconnue par pluſieurs anciennes Ordonnances; il en eſt ainſi de la ſureté des grands chemins, pour laquelle on a crée cette maréchauſſée qui coute tant à l'Etat. Enfin, le défrichement des terres incultes, eſt le vœu général du public. Le Voyageur qui voit à ſes côtés de belles plantations, des champs cultivés, & des habitations par intervalle, dit en lui même » quel agré» ment, quelle ſureté on auroit à voya» ger, ſi cela étoit ainſi par tout ». Il n'eſt donc pas ridicule d'indiquer les moyens de rendre généraux ces précieux avantages.

1°. On trouveroit beaucoup d'honnêtes gens qui, moyennant quelques petits appointemens, & 8 à 9 journaux de terre qu'on leur donneroit en propriété, s'établiroient volontiers dans les endroits qu'on leur indiqueroient, & ces honêtes gens ſeroient choiſis parmi ceux que MM. les Curés annonceroient comme tels, ou dans ce nombre conſidérable de nos Valets & Servantes qui retourneroient avec joie en campagne, ſi on les dotoit & ſi on les marioit à leur ſatisfaction.

2°. En les plaçant de quart de lieue en quart de lieue, & en les entrecoupant, on trouveroit de trois cent toiſes en trois cent toiſes, un refuge aſſuré; & comme il y a déjà beaucoup d'habitations ſur le bord des grands chemins, on ne place-